

Genre du véhicule Camion ou tracteur à sелlette (châssis)	Marque de fabrication VOLVO	Type F 10 - 4 x 2. (modification CH de 4x2 à 6x2)	Fiche d'homologation N° CH 3850 68
--	--------------------------------	---	---------------------------------------

Constructeur VOLVO TRUCK CORP., S-40508 Göteborg / Sweden; VOLVO EUROPA TRUCK NV., B-9040 Oostakker / Belgium  
 Identification sur la plaquette du constructeur "F 10 4x2"  
devant le N° du châssis "Y...HOA.A..."; derrière No châssis "V" resp. "X" essieu suppl. devant ou derrière  
 Plaquette constructeur à gauche, à l'intérieur de la porte / l'essieu arrière (importateur)  
 N° du châssis à droite, à l'avant latéralement sur le longeron, près de l'essieu avant  
 Identification du moteur "TD 101 FA" ou "TD 101 G" devant le No du moteur, à gauche latéralement à l'arrière sur le bloc, derrière  
 Importateur principal VOLVO (SUISSE) SA., 3250 Lyss [la pompe à injection  
 Véhicule homologué prototype

Châssis			Moteur	TD 101 G	
Nombre d'essieux	3 (AR= double) Nombre de roues 8		Marque	VOLVO Type TD 101 FA	
Direction	mécanique, avec assistance hydraulique		Construction	en ligne Temps 4 (turbo)	
Transmission	voir la fiche des émissions		Carburant	D Position avant	
Nombre de vitesses	voir la FE Entraînement sur essieu AR d'origine		Refroidissement	eau Nombre cylindres 6	
Frein de service	à air comprimé, 2 circuits, à expansion interne sur toutes les roues; régulateur selon charge, sur l'essieu double arrière		Alésage	120,65 Course 140,0	
Frein auxiliaire	circuits 1 + 2 du frein de service		Cylindres	9599 CV-impôt 48,89	
Frein d'arrêt	(à ressorts, progressif, sur essieu entraîné; pression de service + libération de secours par soupape de garde, à 4 circuits; desserrage mécanique, par vis aux cylindres, hydraulique ou électrique (fr. compl. a. échappmt autorisés)		Puissance en kW	202/221 ISO à V/min 2200 / 2200	
Ralentisseur	manomètre double; lampe-témoin et vibreur		Bruit à l'arrêt	voir FE à V/min voir FE	
Contrôle 2 circuits			Silencieux	1 pot 720 x Ø 450 mm *)	
			Mesure des gaz	Bacharach = 5,0 / 5,5	
			Déparasitage		

Carrosserie	cabine	
Nombre de portes	2	Compteur de vitesse tachygraphe
Ceintures sécurité	av -	ar -
Cale	2= exigés	Retroviseurs gauche + droite
Antivol	-	
Nombre de places	t 2 av. 2	centre ar
Dimensions §)	interieur	exterieur
Longueur		Empattements ++)
Largeur	2480	Essieu double av 1050 ar 1600
Hauteur	3500	Voies av ar
Porte à faux	av 1300	Voies av 1940 - 2000
	ar	ar 1818 - 1840
Distance volant - vers l'avant du véhicule	g 15800 d 14800	
	avec l'empattement 4300 mm	
Voies des essieux supplémentaires AV resp. AR = 1700 mm - 2020 mm		

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	selon le bulletin de pesage		
Charge utile	++)		
Poids total	19000		
Poids garants	6500 **)	10000+3400 ou	6500 **)
Pneus	12 R 22.5	12 R 22.5	*)
Ply / bar	- / 8,5	- / 8,5	
Charge pour V max	6500	11600/6500/3400=	9.5 R 17.5)
Jantes	100 / 120	100 / 120	
	9.00 x 22.5	9.00 x 22.5	
	mécanique		automatique
Gar poids remorquable avec/sans frein			
Garantie poids de l'ensemble	44000 sans réduct.ds moyeu		
	55000 avec réduct.ds moyeu		
Charge garantie sur le toit			
Vitesse maximale selon le constructeur	78 - 118 km/h		
testée km/h à V/min au moteur	prise de force		

Équipement	§)		
Feux de route	HCR	(E)	
Feux de croisement	HCR	(E)	
Feux de position	A	(E)	
Feux rouges	R-SI	(E)	
Feux stop	R-SI	(E)	
Climoteurs	av	1 (E)	5 (E) ar 2a (E)
Catadioptrés	av		ar 1 (E)
Feux de gabarit	av		ar
Feux arrière de brouillard	1/ F (E) sur demande		
Feux complémentaires	-		
Eclairage plaque	1/ combiné		
Essue-glace	3/ balais		avec/ lave-glace
Avertisseurs	1/ XIAXCN CH 5 0701 Q4 ou d'autres modèles homologués		

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Camion ou tracteur à sелlette	
Marque et type	VOLVO F 10 - 4 x 2.	
Homologation		
N°	CH	3850 68
Carrosserie		
Places	total 2	avant 2
Poids à vide	sel. bulletin pesage	Carburant D
Charge utile	sel. la carrosserie	CV-impôt 48,89
Poids total	19000	Cylindree 9599

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

- \* Insonorisation : - écrans de réflexion (en 2 parties) dans les passages des roues avant;  
- ventilateur Visco de  $\phi$  650 mm, à 6 pales.
  - \*\* Essieux : sur demande avec essieu avant "7,5" = charge = 7500 kg.  
    - AR-variante 1 : essieu supplémentaire AV articulé ou essieu suppl. AR rigide "3,4" = charge 3400 kg (pneus 9,5 R 17.5)  
poids total garanti avec essieu AV standard = 19900 kg; avec essieu AV "7,5" = 20900 kg
    - AR-variante 2 : essieu supplémentaire AV articulé ou essieu suppl. AR rigide ou autodirigé "6,5" = charge 6500 kg  
poids total garanti avec essieu AV standard = 22000 kg.
    - Identification : l'essieu AV au choix "7,5" et les essieux supplémentaires AV resp. AR "3,4" et "6,5" sont équipés d'une plaquette montée par l'importateur; les essieux suppl. AV + AR livrables en version "relevable".
  - + Variantes de pneus :

13	R 22.5	AV 7500 (8,5)	AR 13000/7500 (8,5)	Vmax 105 km/h
12	/80 R 22.5	6500 (7,5)	11600/6500 (7,5)	120 km/h
	315/80 R 22.5	7500 (8,0)	13000/7500 (8,0)	120 km/h
	9.5 R 17.5	3400 (6,75)	= pneus pour essieu "3,4"	
  - D'autres variantes de pneus sont livrables avec Speed et Load-Index (ETRT) correspondants ou garanties équivalentes.
  - + Empattements : 3200 / 3400 / 3600 / 3800 / 4000 / 4300 / 4600 / 4900 / 5200 / 5600 / 6000 mm  
mesurés entre le centre de l'essieu avant et le centre de l'essieu entraîné.  
Centre de gravité pour la répartition de la charge = pour l'essieu "3,4" = 21 cm et pour l'essieu "6,5" = 30 cm  
de l'empattement de l'essieu double devant resp. derrière l'essieu entraîné.
- Le constructeur autorise l'importateur à modifier l'empattement de 3200 à 6000 mm; cette modification sera marquée par un "X" frappé sur le châssis, derrière le No du châssis.
- §) Les dimensions, les poids, l'équipement et les cales seront contrôlés à l'immatriculation; les feux de gabarit sur le toit de la cabine doivent être enlevés; l'écran anti-éblouissant est admis (DFJP 06.02.74).  
Véhicule testé avec 22'000 kg. Inscription permis circulation: pour largeur 2m5 = code 122; disque largeur obligatoire.

Camion ou  
tract. à sellette

V O L V O

divers

CH 3850 62

**FICHE SYNOPTIQUE II** (doit être jointe à la fiche d'homologation correspondante)

Complément du 25.07.86 à Berne - jak

pour les nos d'homologation : CH 3850 62 / 63 / 67 / 68 / 69 / 70 / 71 / 72  
73 / 75 / 76 / 77 / 81 / 82 / 83

Variantes de jantes : 8.25 x 22.5 alliage léger "VOLVO"  
9.00 x 22.5 alliage léger "VOLVO"

Voies : selon les fiches d'homologation jusqu'à + 50 mm

Camion (châssis)

V O L V O

divers

CH 3850

~~35~~ 68

FICHE D'INFORMATION I (doit être jointe à la fiche d'homologation correspondante)

Complément du 16.07.1982 /Ba

Valable pour les numéros d'homologation suivants:

CH 3850 38	CH 3850 52	CH 3850 59
39	54	60
44	55	61
45	56	62
50	57	63
51	58	64

Empattement : L'importateur est autorisé par le constructeur à procéder à des modifications de l'empattement de 3000 à 6000 mm.

Complément du 13.06.84 à Berne - Gau

Valable pour les numéros d'homologation suivants:

CH 3850 52	CH 3850 64	CH 3850 70
57	65	71
58	66	72
59	67	73
60	68	74
61	69	75

VOLVO (SUISSE) SA., indique les modifications effectuées par elle-même à l'empattement et les montages d'essieux supplémentaires par une lettre-code frappée derrière le No du châssis.

"M" = indique une modification de l'empattement

"N" = indique le montage d'un essieu derrière l'essieu entraîné

"V" = indique le montage d'un essieu devant l'essieu entraîné

"L" = indique le montage d'un essieu dirigé.

Cette lettre-code ne fait pas partie du No du châssis et ne doit pas être reportée sur le formulaire 13.20 dans la rubrique 23 (numéro du châssis).

Complément du 13.06.84 (remplace la fiche II du 06.03.84)

Fiche complétée